

II) Le breton dans la vie publique

2. Associez-vous SKED aux travaux de la commission de dénomination des rues ?

Selon quelles modalités ?

Brest au cœur

Les dénominations des noms de rues font, avant leur vote en conseil municipal, l'objet d'un travail en amont avec les adjoints concernés, sur la base des diverses propositions émanant de brestoises et brestois.

Les modalités de travail d'une telle commission seront posées en début du mandat à venir pour améliorer le fonctionnement et renforcer la participation des habitantes et habitants.

Brest à venir

SKED sera invité à prendre place lors des travaux de dénomination des rues, pour qu'elles soient retraduites correctement lorsqu'elles ont été francisées, ou pour nous aider à leur donner des noms de personnalités bretonnes lorsqu'il s'agira de nommer de nouvelles rues.

Brest c'est vous !

Oui, pour s'assurer de la bonne traduction en breton. Par ailleurs, nous serons ouverts comme avec tous les acteurs de la vie locale aux propositions que *Sked* pourra nous soumettre.

Brest imaginons demain

Oui, ainsi que les autres associations et l'Office de la langue bretonne selon des modalités à définir.

Écologie solidarités Brest

SKED, en tant que fédération des associations culturelles bretonnes, a bien sûr toute sa place dans la réflexion autour des questions liées à la langue bretonne, et nous nous engageons à solliciter le milieu associatif local dans le cadre de la commission de dénomination des rues. Nous pourrions par exemple envisager un statut consultatif systématique avant chaque commission.

Liste citoyenne

Étant de simples habitant·e·s, nous ignorions l'existence d'une telle commission. Dans notre nouveau modèle de gouvernance municipale, toutes les commissions techniques temporaires (permettant de chiffrer et formaliser les initiatives proposées) seront ouvertes au public, ce qui permettra à vos associations d'y participer afin de défendre ses intérêts de manière transparente.

Marchons pour Brest

La volonté de notre liste est de développer la démocratie participative à travers notamment les Conseils Collaboratifs de Quartier et si besoin la création de commissions métropolitaines.

Le collectif et l'institution comme l'Office de la langue bretonne sont importants pour travailler au quotidien sur la valorisation de notre patrimoine. La concertation est la clé du succès.

N'a pas répondu

Lutte ouvrière